

**FONDS SOCIAL COLLEGIEN OU LYCEEN  
FONDS D'AIDE A LA RESTAURATION SCOLAIRE**

ANNEE SCOLAIRE : 200 / 200

**SITUATION DE L'ELEVE :**

NOM : ..... PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : ..... CLASSE : .....

ADRESSE : .....

EXTERNE       DEMI-PENSIONNAIRE

BOURSIER       NON BOURSIER       TAUX OU NOMBRE DE PARTS : .....

**COMPOSITION DE LA FAMILLE :**

	NOM ET PRENOM	ANNEE DE NAISSANCE	PROFESSION OU SCOLARITE	AU DOMICILE OUI ou NON
PERE				
MERE				
Enfants à charge				

**RESSOURCES ET CHARGES MENSUELLES**

	RESSOURCES	CHARGES
SALAIRES	.....	LOYER OU P.A.P
PENSIONS (retraites, invalidité)	.....	.....
INDEMNITES (chômage, maladie)	.....	CREDITS
PRESTATIONS FAMILIALES	.....	.....
PENSION ALIMENTAIRE	.....	.....
<b>TOTAL</b>		

Sollicitation de l'aide pour :  la demi-pension       transports       autres (préciser)

Montant de l'aide souhaitée :

Signature de l'élève

signature du responsable légal (pour les mineurs)

## INFORMATION AUX FAMILLES SUR LES AIDES DIVERSES

- Fonds d'aide à la restauration scolaire
- Fonds social lycéen
- Aide régionale à la scolarité

Ces fonds existent dans l'établissement : ils sont destinés à aider les familles en grande difficulté financière, pour des dépenses exclusivement liées à la scolarité et en particulier pour la demi-pension.

Il s'agit d'une aide exceptionnelle, ponctuelle, limitée et non d'un droit.

Les aides versées sont proportionnelles aux revenus des parents selon un quotient familial :

$$QF = \frac{\text{Ressources} - \text{loyer}}{\text{Nombre de personnes au foyer}}$$

Nombre de personnes au foyer

Les personnes qui désirent bénéficier d'une aide devront retirer un dossier au secrétariat des élèves ou au service social.

### DOCUMENTS A FOURNIR :

Photocopies de :

- Dernier avis d'imposition
- 2 bulletins de salaire ou autres justificatifs de ressources (ASSEDIC, pensions, retraites; etc ... )
- Dernier relevé de prestations familiales
- Dernière quittance de loyer ou de remboursement de prêts d'accession à la propriété
- En cas de divorce, la dernière page du jugement précisant le montant de la pension alimentaire.

**TOUT DOSSIER IMCOMPLET SERA REFUSE**